



Programme d'aide financière: Couches Lavables

Afin d'encourager l'utilisation de couches lavables et dans un souci de protection de l'environnement, nous avons décidé d'offrir aux familles de la municipalité de Délage une subvention de 100\$ pour l'achat de couches lavables pour leur enfant.

Ainsi les parents qui optent pour ce type de couches recevront un remboursement de 100 \$ sur le montant déboursé pour l'achat de couches lavables neuves d'une valeur minimale de 240 \$.

Comment bénéficier de ce programme ???

- ❖ **Ce programme s'adresse aux familles résidant sur le territoire de la municipalité de Délage, une seule subvention par enfant sera accordée.**
- ❖ **La demande de remboursement doit être présentée à la municipalité dans les 2 ans suivant la naissance de l'enfant.**
- ❖ **Vous devez obligatoirement présenter la facture originale de votre achat de couches lavables pour un montant minimum de 240\$.**
- ❖ **Finalement, vous devez compléter la section ci-dessous et rapporter le tout au bureau municipal :**

Nom de l'enfant : _____

Date de naissance : _____

Nom du parent : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Signature : _____

